

Jean-Sébastien GION - "Maison de la Découverte Pyrénéenne"
(*Master en Sciences Naturelles /Aménagement, Université Paul Sabatier - Toulouse.*)
Opérateur pour le Conservatoire Botanique de Bagnères de Bigorre (ZNIEFF)
Expert en analyse d'habitats et inventaire botanique.

Guidage groupes & conférences: Sciences, Nature & Tourisme
Expertise : "évaluation environnementale", " étude d'impact"

Agrément I.A.65: IA/FB/06SC1 & I.A.31: I 9659. SIRET: 322 572 959 00029 CEE.: 38 322 572 959 Code APE: 7112B

3, av. Des Victimes du 11 Juin 44, 65200, Bagnères de Bigorre – Tél: 05-62-95-45-20 & 06-84-03-67-04
www.pyreneesdecouverte.com gion.jean@9business.fr

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE en PRESENCE d'un SITE NATURA 2000 - Relevés sur le terrain

RELEVÉS SUR LE TERRAIN DES 11, 25 ET 31 AOUT 2016

Les relevés terrain (carte 1, 2 et 3)
Les zones classées
Etat initial
En résumé
Annexe : flore des habitats principaux
Cartographie
Photographies

RELEVÉS SUR LE TERRAIN DU 25 MAI 2018

Les relevés terrain
Etat initial des parcelles (Carte 2 à 5)
Enjeux environnementaux, village (Carte 6)
Annexe : flore des habitats principaux
Cartographie
Photographies

CONCLUSIONS

Aménagement des parcelles : suggestions
Consommation d'espace
Cohérence du projet

RELEVÉS SUR LE TERRAIN DES 11, 25 ET 31 AOUT 2016

LES RELEVÉS TERRAIN (CARTE 1, 2 ET 3)

La commune de Bielle (64260) s'étend depuis le Gave d'Ossau qui forme pratiquement sa limite Est jusqu'aux abords du Col de Marie-Blanche à l'Ouest. Au plateau de La Técoùère, le petit cours d'eau Arriou Tort y marque en partie la limite avec la commune de Bilhères en Ossau.

Que l'on se situe sur l'axe du gave d'Ossau ou sur les plateaux de la Técoùère, de Roland ou la zone des Fontaines de Houndas, le réseau hydrographique des communes de Bielle et de Bilhères y est en tout point original et pratiquement unique dans son genre.

Sont indiquées sur la carte 1 les zones étudiées concernant la commune de Bielle (25 et 31 Août 2016) ainsi que celles de Bilhères (22 Juin et 1er Août 2015)

Deux sites majeurs ont été analysés lors de mes journées terrain du 25 et du 31 Août 2016 :

- Toute la rive gauche du Gave d'Ossau avec sa « forêt alluviale » depuis le droit de Bielle au Sud jusqu'au barrage du Castet au Nord en ajoutant des stations sur la rive droite du Gave
- La rive droite de l'Arriou Tort qui comporte une partie du plateau de La Técoùère (vallée glaciaire, en auge, suspendue) ainsi que le Turoun de La Técoùère, un affleurement original de péridotite (Iherzolite), roche magmatique provenant du manteau.

La plateforme de l'ancienne voie ferrée a également été parcourue sur 2 stations différentes

LES ZONES CLASSEES

ZONE NATURA 2000 DIRECTIVE HABITAT (CARTE 5)

Elle couvre la rive Gauche du Gave d'Ossau (commune de Bielle) pour s'étendre au delà de la rive droite sur la commune de Castet et Aste-Béon (Directive Habitat FR7200742 « Moule de Jaout »)

L'axe du gave d'Ossau présente plusieurs habitats originaux d'intérêt communautaire dont certains à caractère prioritaire :

- « Bois de *Frênes* et d'*Aulnes* des rivières à débit rapide » (Code Corine 44.32)*
- « Forêts galeries de *Saules blancs* » (CC : 44.13)*
- « Mégaphorbiaie Pyrénéo-cantabrique » (CC : 37.83)

* les deux premiers habitats renvoient à « *Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion alba* », habitat d'intérêt communautaire de code U.E. : 91E0 à caractère prioritaire indiqué par l'astérisque. (cf. détails p. 3, 4, 5 et annexe flore/habitat p. 8 et 9)

Pour ce qui concerne le gave lui-même, de nombreuses espèces sensibles ont été inventoriées : *Saumon atlantique*, *Lamproie de Planère*, *Cistude d'Europe*, *Loutre*, *Desman des Pyrénées*...

La zone NATURA 2000 Directive Habitat couvre également toute la partie Ouest de la commune dont la rive droite de l'Arriou Tort (La Técoùère), la bordure Sud du plateau de Roland, les bois de Bergouets ainsi que ceux d'Aspeigt et du Boila dans la vallée encaissée de l'Arriou Mage. (Directive Habitat FR 7200745 « Massif de Montagnon »)

ZONE NATURA 2000 DIRECTIVE OISEAUX (CARTE 6)

Cette zone n'intéresse pas la commune de Bielle mais la couverture démarre à sa limite Est : à partir de l'axe du Gave d'Ossau pour s'étendre sur la commune d'Aste-Béon et partie Sud de la commune de Castet. Il s'agit de la zone répertoriée « Pènes de la Moule de Jaut », FR 7210089 avec Zone de Protection Spéciale particulièrement riche en Oiseaux nicheurs et de passage

ZNIEFF TYPE I (EN VERT SUR LA CARTE 7)

Pour la commune de Bielle, la zone ZNIEFF type I couvre exclusivement les cours d'eau et les zones humides : l'axe du Gave d'Ossau, tous ses affluents de la rive Gauche à savoir du Nord au Sud : le Caou Séoue, l'Arriou Beigt, l'Arriou Mage, l'Arriou Médou, l'Arriou Arrigast. (ZNIEFF 720009049 « Vallée d'Ossau »)

Au plateau de La Técoùère : l'Arriou Tort et les zones humides du pied du Turoun de La Técoùère

ZNIEFF TYPE II (EN VERT PALE SUR LA CARTE 8)

Elle couvre toute la commune excepté le tissu urbain et les zones agricole de la vallée du Gave d'Ossau. Elle recouvre plusieurs ZNIEFF de type I

ÉTAT INITIAL

LA RIVE GAUCHE DU GAVE D'OSSAU (CARTE 3)

Les stations 1 : depuis le droit de Bielle jusqu'à la zone des barthes. (ph. B1, B2)

Une superbe forêt composée de nombreuses espèces avec de très nombreux *Aulnes glutineux* (15 à 20 m ;), *Frênes élevés*, *Erables Faux-Platane* et des *Saules noir-cendré*. Des *Saules blancs* (10/15 m.), *Peupliers noirs*, *Frênes à feuilles étroites*, *Ormes de montagne*, *Erables champêtres*. Quelques petits *Châtaigniers*. *Lierre* très abondant par endroit donnant un petit air de forêt tropicale.

En sous-bois ou bordures des pistes et sentiers : *Sureau noir*, *Noisetier*, *Cornouiller sanguin*, *Orties*, *Arum d'Italie*, *Scolopendre officinale*.

Cette composition est caractéristique d'un « Bois de *Frênes* et d'*Aulnes* des rivières à débit rapide » (Code Corine 44.32) ainsi que d'une « Galerie d'*Aulnes* pyrénéo-cantabrique » (CC : 44.342)

Ces deux habitats renvoient à la classification de l'U.E. : « *Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion alba* » d'intérêt communautaire de code U.E. : 91E0 à caractère prioritaire (indiqué par l'astérisque)

Les stations 2 : proximité du Gave (ph. B3)

La ripisylve présente essentiellement des *Saules* : *Saule blanc* (15 à 20 m.), *Saule drapé*, *Saule rougâtre* et des *Aulnes glutineux* (15 à 20 m.)

Cette formation correspond à une « Forêt galerie de *Saules blancs* » de code Corine 44.13

(à noter la présence de quelques stations à *Renouée du Japon* qu'il conviendra d'éradiquer tant qu'il n'est pas trop tard)

Station 3 : la zone humide des barthes au Nord de la zone d'accueil (ph. B4, B5)

La zone marécageuse avec des mares en sous-bois de *Frênes élevés*, d'*Aulnes glutineux* et d'*Erables faux-Platane* présente plusieurs habitats des zones humides :

- Communauté de *Massettes à larges feuilles* : « Typhaie » (CC : 53.13)
- Prairie humide avec *Menthe à feuilles longues*, *Menthe aquatique*, *Salicaire* : « Prairie humide atlantique et sub-atlantique » (CC37.21)
- **Prairie humide avec la *Valériane des Pyrénées* et l'*Adénostyle Alliaire* associées aux espèces précédentes : « Mégaphorbiaie Pyrénéo-cantabrique » (CC : 37.83)**

Ce dernier habitat renvoie à la classification de l'U.E. : « Mégaphorbiaie hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpins » d'intérêt communautaire de code 6430

Station 5 : Niveau barrage de Castet, juste en aval (ph. B6)

Une végétation où l'on retrouve des essences de la forêt alluviales : *Aulne glutineux* (7 m.), *Frêne élevé* (15 m ;), plus deux *Chênes pédonculés* et une haie dense de *Saule des chèvres* près du barrage.

*****L'aménagement actuel et la fréquentation touristique.**

Un parking sur pelouse, ombragé sous les *Saules blancs* et les *Erables Faux-Platane* est aménagé à l'entrée Sud, au droit de Bielle. Peu de camping-cars et peu de fréquentation de ce côté en cette fin de mois d'Août.

Une piste carrossable, fermée, mène à la zone d'accueil. Un sentier avec des variantes et un parcours pour les vélos serpentent en sous-bois. Partie Sud fort peu fréquenté au 25 Août 2016

Zone d'accueil, base nautique : on y accède directement à partir de la route D934 (parking ombragé). Fréquentation modérée malgré la chaleur de la journée. L'activité de canoë paraît bien tranquille et ne semble pas menacer l'environnement. Des promeneurs, des vélos et VTT (assez peu), pique-nique sur les bancs.

Les aménagements actuels ne sont pas démesurés, bien intégrés à l'environnement, ils correspondent bien à l'ambiance de ce milieu exceptionnel. Mais un développement éventuel des infrastructures existantes présenterait une menace évidente pour les habitats décrits. Ces habitats doivent être préservés.

LA RIVE DROITE DU GAVE D'OSSAU

La station 1 : au droit de Bielle, près du « Moulin Vignau »

Le bois a la même composition que celle décrite déjà pour la rive gauche : *Aulne glutineux*, *Frêne élevé*, *Erable Faux-Platane*, *Orme de montagne* auxquels il faut ajouter du Tilleul cordé

La lisière du bois en bordure de prairie est composée de *Fusain d'Europe*, *Noisetier*, *Cornouiller sanguin*, *Aubépine*.

La haie arborée Sud comporte les essences de la forêt alluviale : *Aulne glutineux*, *Frêne élevé*, *Saule fragile*, *Peuplier Noir*, et *Chêne pédonculé*.

Le fossé en bord de route comporte des *Prêles élevées*, caractéristique des Aulnaies, de l' *Eupatoire à feuilles de Chanvre*, des *Orties* et quelques *Massettes*.

(présence de la *Balsamine de l'Himalaya* qu'il conviendra d'éradiquer).

La station 5 : juste au Sud de Castet, hors commune de Bielle. (ph. B7)

Joli site où l'on a une belle vue sur le lac de Castet et la rive de Bielle. Le bord du lac à ce niveau présente plusieurs habitats :

- une belle population de *Massettes* (« Typhaie » de code Corine 53.13)
- une prairie humide avec *Salicaire*, *Menthe aquatique*, *Angélique sylvestre*, *Prêle élevée* : « Prairie humide atlantique et sub-atlantique » (CC37.21)
- La partie arborée : *Saule fragile*, *Frêne à feuilles étroites* et du *Saule des chèvres*.

LE PLATEAU DE LA TECOUERE : TUROUN DE LA TECOUERE ET L'ARRIOU-TORT

Le Turoun de La Técoùère , 1067 m. (ph. B10, B11)

Un relief original, en forme de cône qui émerge de près de 200 m. au dessus du plateau de La Técoùère et qui est composé de périclote (Iherzolite), une roche sombre dû à la présence d'olivine et de pyroxène, d'origine magmatique provenant du manteau.

L'acidité du sol est traduite par la présence d'une lande basse d'Ajoncs nains (0,30 m.) : « Lande atlantique à *Erica* et *Ulex* » (CC : 31.23) et une forte fréquence de la Potentille tormentille (contrôlé sur les pentes Est, Sud-Est et Nord-Est)

Présence en bas de pente Est-Sud-Est d'arbustes : *Sureau noir* et *Aubépine* (certains particulièrement beaux) et *Chèvrefeuille noir* imbriqué dans quelques ronciers clairsemés ; quelques *Aconit Napel*

Un petit cours d'eau avec un peu d'eau s'écoule entre la pente Sud du Turoun de La Técoùère et le versant Nord opposé équipé d'une Hêtraie-Sapinière (Ph. B11)

Le plateau de La Técoùère (ph. B12)

Une vaste étendue plane à très faible pente qui correspond au fond de l'auge de la vallée glaciaire suspendu. La pelouse repose sur les argiles du substratum morainique ; servant d'estive et facilement accessible, elle est exploitée par un important troupeau de bovins.

Des zones riches en *Cirses laineux* indiquent les zones reposoir du bétail.

L'Arriou-Tort (ph. B13, B14)

Un petit cours d'eau, l'Arriou Tort, particulièrement bien nommé vu les nombreux méandres*, à travers la pelouse, soulignés par quelques *Aulnes glutineux* (6 à 7 m.) sur son parcours au pied du versant Nord/Nord-Est du Turoun de La Técoùère.

Dans le lit (pratiquement à sec au 31 Août) : des stations à *Rubanier dressé* (0,20 à 0,30 m.), bien vigoureux et en pleine fructification : l'habitat est une « Communauté de *Sparganium erectum* » de code Corine : 53.143

Une source apparaît au pied du versant Nord du Turoun de La Técoùère (photo d'Août 2015) couvrant le substrat rocheux d'une matière gélatineuse plus ou moins ocre à travers une population de *Joncs filiformes* ? , difficile à identifier après la visite du bétail. (Ph B14)

Un peu plus en aval, vers le droit de l'abreuvoir, l' Arriou Tort est totalement à sec au 31 Août

* A noter que l'on retrouve cette même structure de méandres avec *Aulnes glutineux* mais aussi *Saules blancs* et *Roseau à feuilles étroites* sur l'Arriou Tort au plateau de Roland, entre bifurcation Rte du Col de Marie Blanche/ piste d'accès au plateau de La Técoùère et les Clots de Hourat. (territoire de la commune de Bilhères)

Affleurements calcaires du Trias, un peu avant l'abreuvoir de La Técoùère (ph. B15)

Les affleurements de roche calcaire du relief côté 935 apparaissent en bord de chemin, avant de déboucher sur le plateau de La Técoùère. La nature de la roche associée à une exposition Sud donne un caractère xérothermique au milieu avec de nombreuses espèces calcicoles : *Germandrée des Pyrénées*, *Anthyllis des Pyrénées* et *Petite Sanguisorbe* abondantes, *Thym serpolet*, *Euphrase des Alpes*, *Panicaut de Bourgat*, *Bruyère vagabonde*, *Genévrier commun*...

*** Aménagement actuel, point de stationnement (ph. 7 et 8)

En amont des Fontaines de Houndas (Bilhères en Ossau), les plateaux de Roland et de La Técoùère peuvent être parcourus à pied (ou à dos de cheval) à partir du point de parking plus ou moins sauvage situé à la bifurcation route du col de Marie Blanche / début du chemin réglementé menant à l'abreuvoir de La Técoùère.

Ce point de fixation est important pour éviter l'intrusion massive dans le domaine pastoral et dans un milieu aussi original que fragile avec toutes ses zones humides.

Ce point de stationnement, plein soleil, pourrait être rendu plus accueillant en l'ombrageant avec une plantation astucieuse d'essences comme le *Frêne*, le *Sorbier des oiseleurs*...

D'autre part, le vacancier classique n'a aucune idée du milieu extraordinaire qui l'entoure : modelé glaciaire, le karst avec les pertes des cours d'eau et leur résurgence, les zones humides de l'Arriou-Tort, la lherzolite du Turoun de La Técoùère, l'activité pastorale...

Des panneaux d'explication simple seraient les bienvenus avec éventuellement un itinéraire pédagogique.

LA PLATEFORME DE L'ANCIENNE VOIE FERREE (PH. B16, B17, B18)

Les tronçons de plateforme visités sont indiqués sur la carte 3, station 6 et 7

Station 6 : hautes graminées côté route, alignement d'arbres sur le côté opposé (ph. B16)

Station 7 : vue vers le Sud, côté droit de la photo : nombreux *Robiniers Faux-Acacia* (2 à 3 m.) et *Frênes élevés* (2 à 3 m.), *Noisetiers*, *Fougère Aigle*, roncier. *Œillet de Montpellier* et *Origan* sur le talus opposé, (ph. B17)

Vue vers le Nord, côté droit de la photo... : haie avec *Cotonéaster* (près de la gare), *Buddleia de David*, *Saule Marsault*, *Noisetier*, *Clématite*. Lande à *Fougère aigle* sur le côté opposé. (ph. B18)

*** Aménagement :

Le chemin de fer, hélas !, n'y passant plus, une voie verte semble toute indiquée (sans goudronnage) sur laquelle pourrait circuler piétons, VTT ou balades à dos d'âne, de cheval... cohabitation à voir.

EN RESUME

Le site du Gave d'Ossau avec sa forêt alluviale, parfois à allure tropicale, et ses zones humides, le site du plateau de La Técoùère et de Roland avec son hydrographie exceptionnelle et son cadre pastoral doivent être préservés de tout aménagement lourd,

Seules des améliorations peuvent être apportées afin de mieux accueillir le public et de lui faire découvrir l'originalité des paysages qu'il traverse tout en le sensibilisant à la fragilité de ces habitats naturels et en particulier de celle des zones humides.

ANNEXE : FLORE DES HABITATS PRINCIPAUX

« *FORETS ALLUVIALES A *ALNUS GLUTINOSA* ET *FRAXINUS EXCELSIOR* (*ALNO-PADION*, *ALNION INCANAE*, *SALICION ALBA*) », HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE DE CODE U.E. : 91E0 A CARACTERE PRIORITAIRE (INDIQUE PAR L'ASTERISQUE). PROVIENT DE 2 REFERENCES DU CODE CORINE :

« Bois de Frênes et d'Aulnes des rivières à débit rapide » (Code Corine 44.32)

- *Alnus glutinosa*, (L.) Gaertner (Aulne glutineux)
- *Fraxinus excelsior* L. (Frêne élevé)
- *Acer pseudo-platanus* L. (Erable Faux-Platane, Erable Sycomore)
- *Salix atrocinerea*, Brotero (Saule noir-cendré)
- *Salix alba*, L. (Saule blanc)
- *Populus nigra* L. (Peuplier noir),
- *Tilia cordata* (Tilleul cordé)
- *Fraxinus angustifolia* Valh (Frênes à feuilles étroites)
- *Ulmus glabra*, Hudson (Orme de montagne, Orme blanc)
- *Acer campestre*, L. (Érable champêtre)
- *Castanea sativa* (Châtaigniers), petits

Et en sous-bois et bordures :

- *Hedera helix* (Lierre) abondant
- *Sambucus nigra*, L. (Sureau noir)
- *Corylus avellana*, L. (Coudrier Noisetier)
- *Cornus sanguineum*, Fourreau (Cornouiller sanguin)
- *Urtica dioica* (Grande Ortie)
- *Arum italicum*, Miller. (Arum d'Italie)
- *Phyllitis scolopendrium* (L.) Newman (Scolopendre officinale)

« Forêts galeries de Saules blancs » (CC : 44.13)

- *Salix alba*, L. (Saule blanc)
- *Salix rubens*, Schranck (Saule rougeâtre)
- *Salix eleagnos*, Scopoli (Saule drapé)
- *Alnus glutinosa*, (L.) Gaertner (Aulne glutineux)

« TYPHAIE » (CC : 53.13)

- *Typha latifolia* L. (Massette à larges feuilles)

« PRAIRIE HUMIDE ATLANTIQUE ET SUB-ATLANTIQUE » (CC : 37.21) DONT PARTIE EN « MEGAPHORBIAIE PYRENEO-CANTABRIQUE » (CC : 37.83) QUI RENVOIE A « MEGAPHORBIAIES HYDROPHILES D'OURLETS PLANITIAIRES ET DES ETAGES MONTAGNARDS A ALPINS » D'INTERET COMMUNAUTAIRE DE CODE 6430

- *Mentha longifolia* (Menthe à feuilles longues)
- *Mentha aquatica* (Menthe aquatique)

- *Lythrum salicaria* L. (Lythrum salicaire, Salicaire officinale)
- *Valeriana pyrenaica* (Valériane des Pyrénées)
- *Adenostyles alliariae* (-Gouan) (Adenostyle à feuilles d'Alliaire).

« COMMUNAUTE DE SPARGANIUM ERECTUM » CODE CORINE : 53.143 (ARRIOU TORT)

- *Sparganium erectum* L. ; *Sparganium ramosum*, Hudson. (Rubanier dressé)

« FOSSE » (89.22) AVEC DES ESPECES DE L'AULNAIE (CC : 44.32) ET DE LA PRAIRIE HUMIDE ATLANTIQUE (CC : 37 .21) SUR LA RIVE DROITE DU GAVE AU DROIT DU VILLAGE DE BIELLE.

- *Alnus glutinosa*, (L.) Gaertner (Aulne glutineux)
- *Salix fragilis* (Saule fragile)
- *Fraxinus exelsior* L. (Frêne élevé)
- *Populus Nigra* (Peuplier noir)
- *Equisetum telmateia* (Prêle élevé)
- *Eupatorium cannabinum* L. (Eupatoire à feuilles de Chanvre)

Et *Typha latifolia* L. (Massette à larges feuilles) quelques pieds.

« LANDE ATLANTIQUE A ERICA ET ULEX » (CC : 31.23)

- *Ulex minor* (Ajonc nain)

« PELOUSE CALCAIRE SUB-ATLANTIQUE SEMI-ARIDE » SUR LES CALCAIRES DU TRIAS

- *Teucrium pyrenaicum* (Germandrée des Pyrénées), abondante
- *Sanguisorba minor* (Petite Sanguisorbe), abondante
- *Euphrasia stricta*, D. Wolff. (Euphrase raide)
- *Anthyllis vulneraria subsp. pyrenaica* (G. Beck), (Anthyllis des Pyrénées).
- *Thymus serpyllum*. (Thym serpolet)
- *Eryngium bourgati*. (Panicaut de Bourgat)
- *Erica vagans*. (Bruyère vagabonde)
- *Juniperus communis* (Genévrier commun)

DIVERS

- *Quercus robur* (Chêne pédonculé) Barrage du Castet
- *Aconitum napellus* (Aconit Napel), reposoir à bétail, plateau de la Técoùère
- *Cirsium eriophorium* (Cirse laineux)
- *Lonicera nigra* (Chèvrefeuille noir), base Ouest du Turoun de la Técoùère
- *Dianthus monspessulanus* (Œillet de Montpellier) plateforme voie ferrée
- *Origanum vulgare* (Origan vulgaire), plateforme voie ferrée

INVASIVES

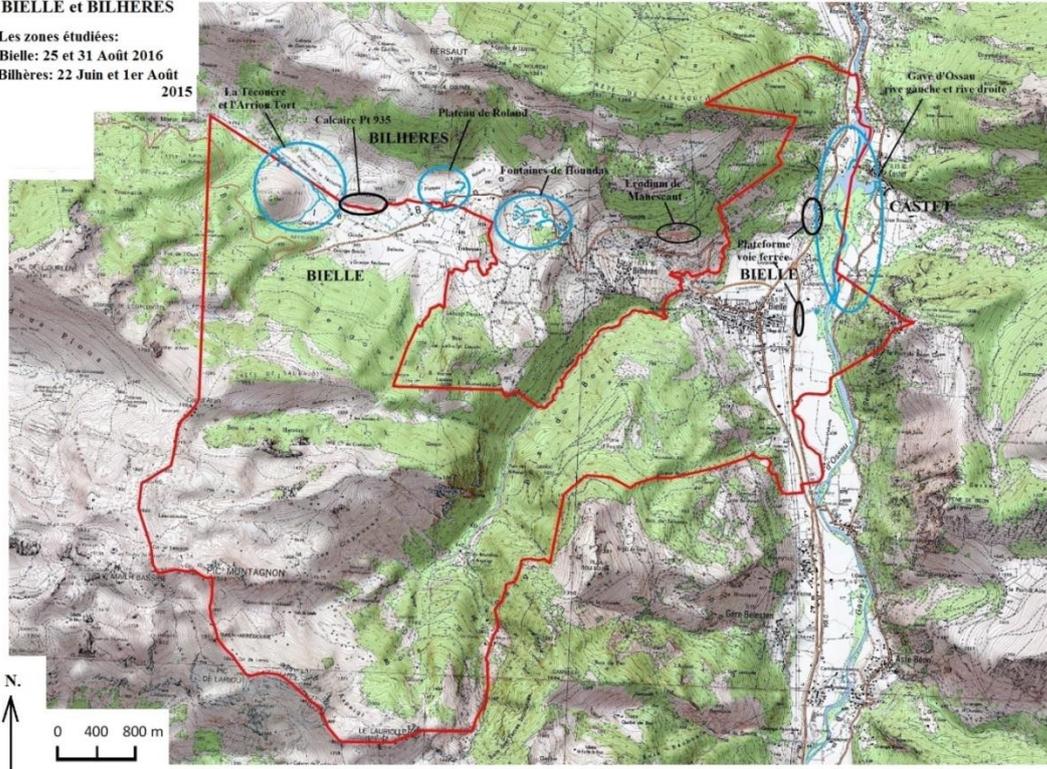
- *Impatiens roylei* (Balsamine de l'Himalaya), fossé bord de route rive droite du gave près de « Moulin Vignau » ; A éradiquer
- *Polygonum cuspidatum* (Renouée du Japon), quelques stations, bord du gave rive gauche
- *Buddleja davidii* Franchet (Buddleia de David), plateforme voie ferrée ; pas gênant
- *Robinia pseudacacia* (Robinier Faux-Acacia), plateforme voie ferrée, à contenir.

CARTOGRAPHIE

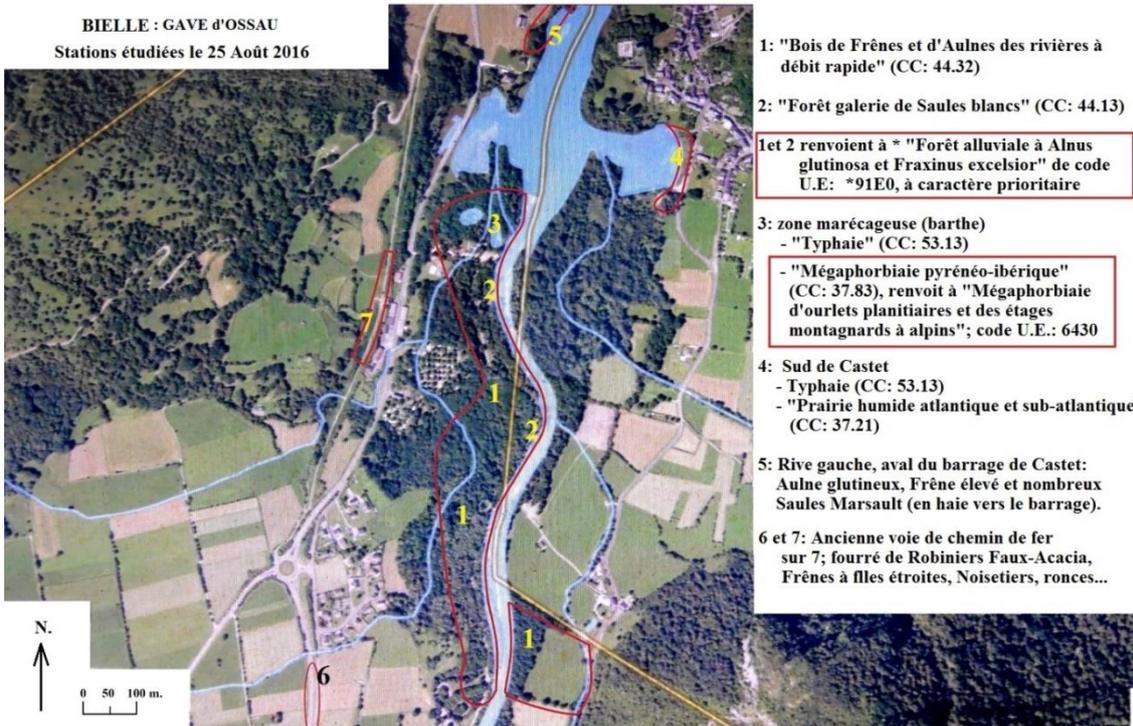
CARTE 1, 2, 3 : CARTE GENERALE ET CARTES DETAILLEES DES ZONES ETUDIEES

BIELLE et BILHERES

Les zones étudiées:
 Bielle: 25 et 31 Août 2016
 Bilhères: 22 Juin et 1er Août 2015

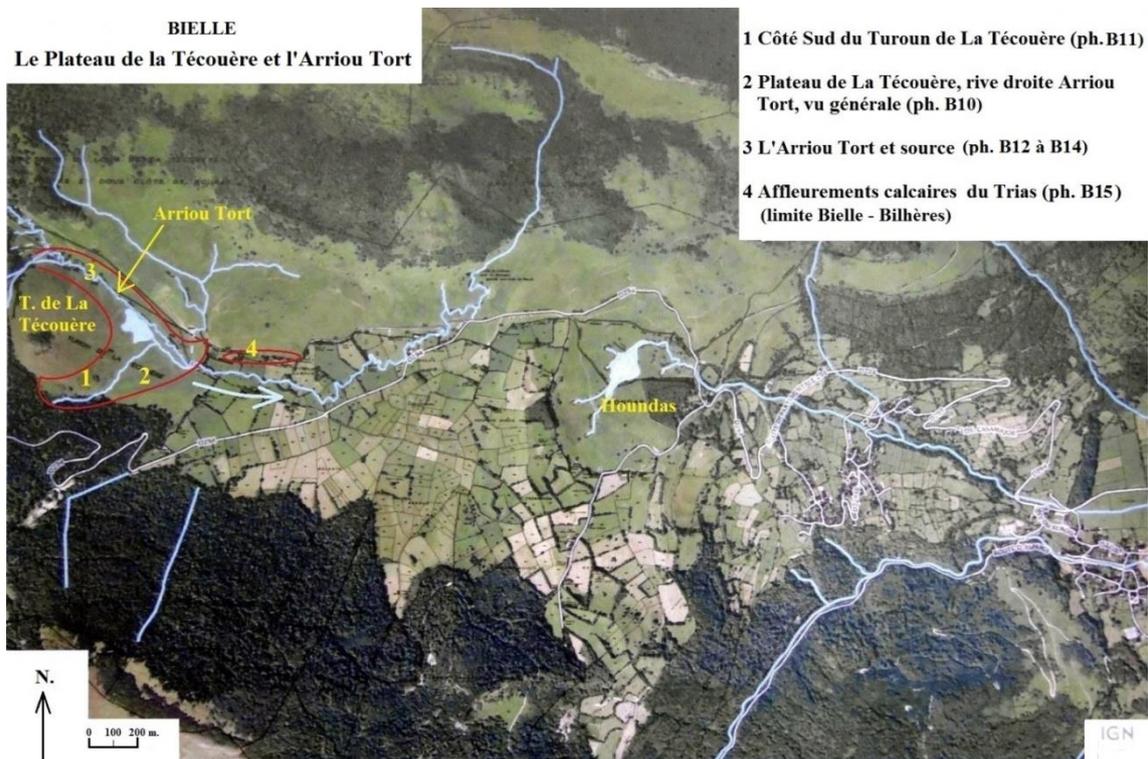


BIELLE : GAVE d'OSSAU Stations étudiées le 25 Août 2016



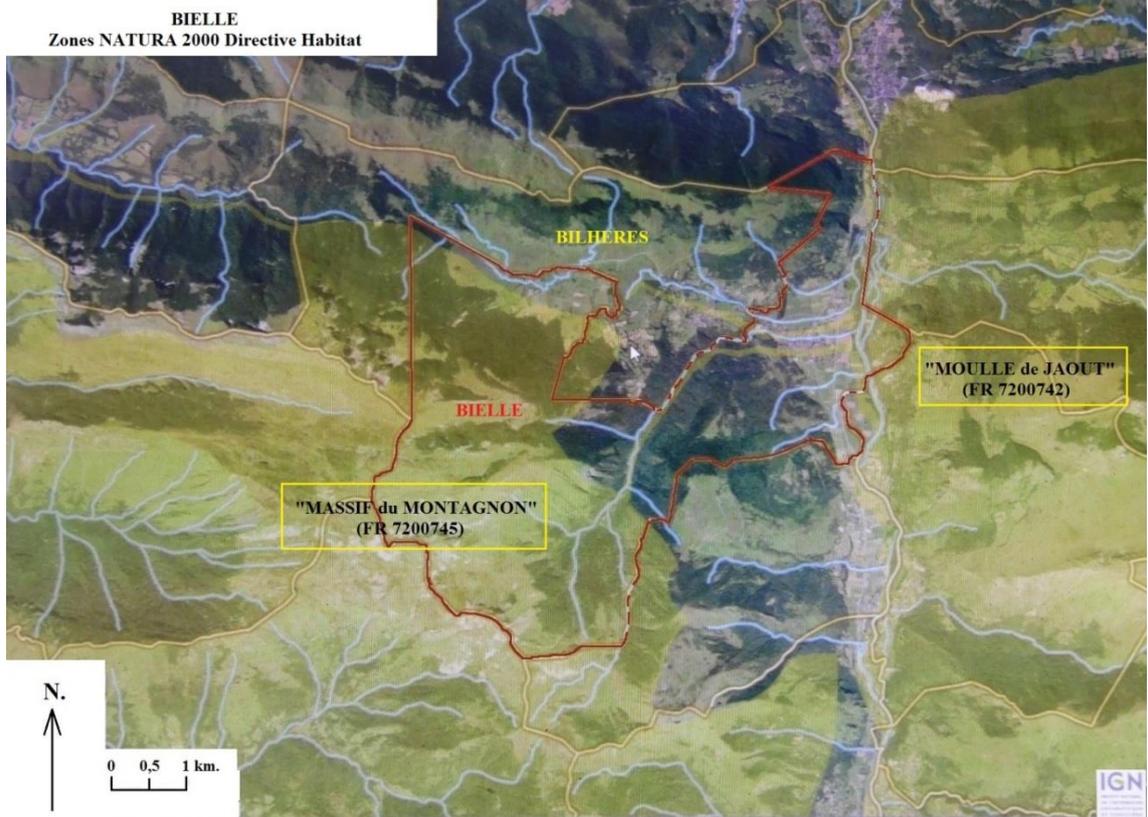
- 1: "Bois de Frênes et d'Aulnes des rivières à débit rapide" (CC: 44.32)
- 2: "Forêt galerie de Saules blancs" (CC: 44.13)
- 1et 2 renvoient à "Forêt alluviale à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*" de code U.E.: *91E0, à caractère prioritaire
- 3: zone marécageuse (barthe)
 - "Typhaie" (CC: 53.13)
 - "Mégaphorbiaie pyrénéo-ibérique" (CC: 37.83), renvoie à "Mégaphorbiaie d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpins"; code U.E.: 6430
- 4: Sud de Castet
 - Typhaie (CC: 53.13)
 - "Prairie humide atlantique et sub-atlantique" (CC: 37.21)
- 5: Rive gauche, aval du barrage de Castet:
 Aulne glutineux, Frêne élevé et nombreux Saules Marsault (en haie vers le barrage).
- 6 et 7: Ancienne voie de chemin de fer sur 7; fourré de Robiniers Faux-Acacia, Frênes à files étroites, Noisetiers, ronces...

BIELLE
Le Plateau de la Técoière et l'Arriou Tort

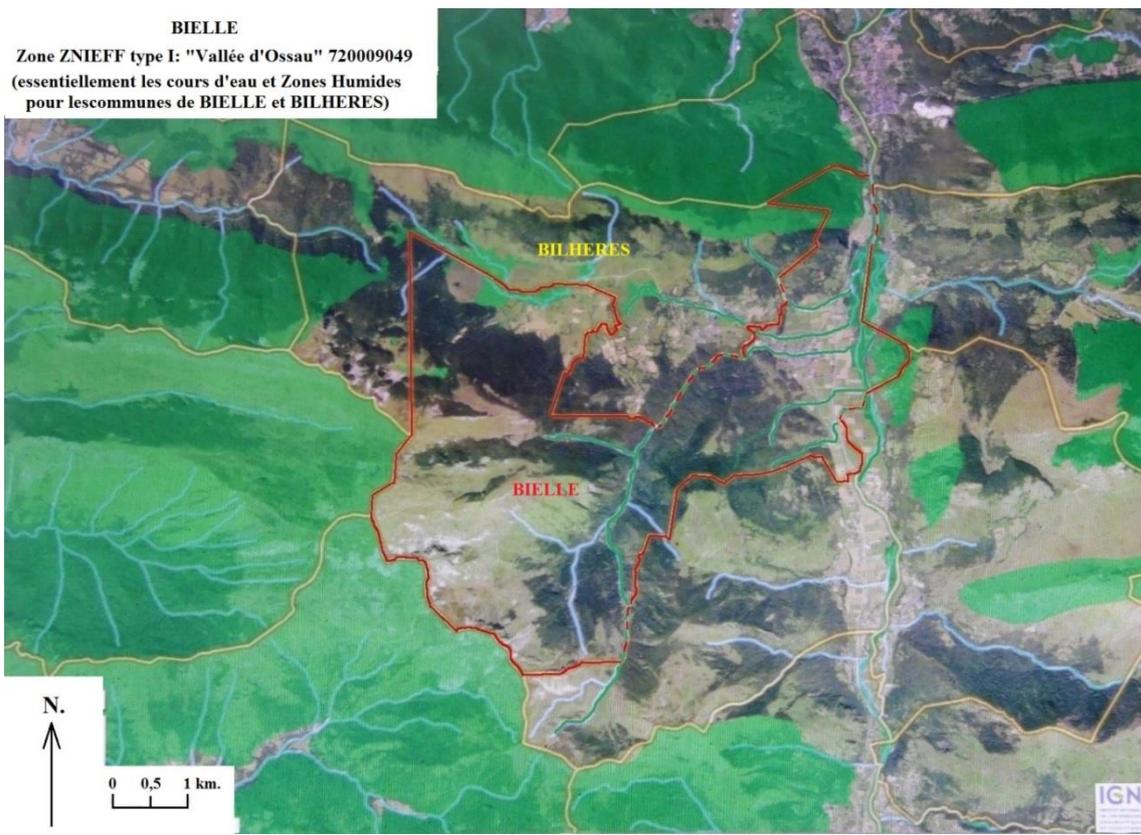
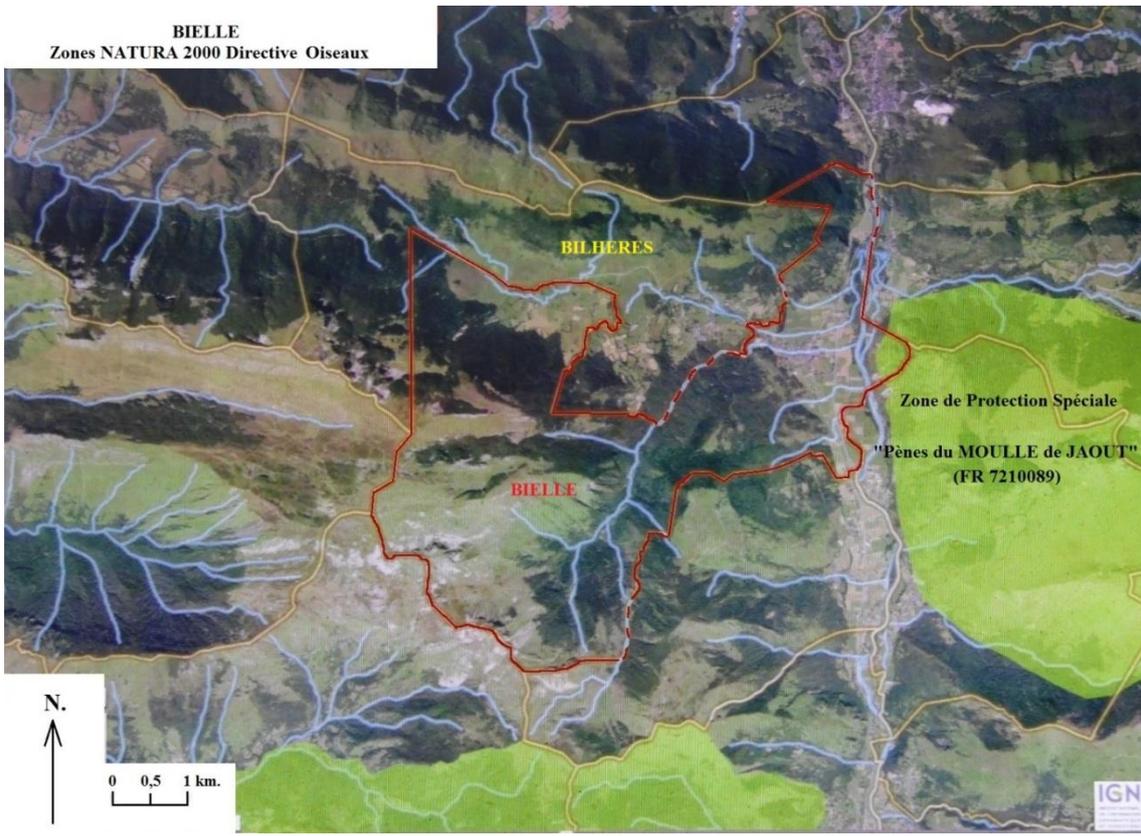


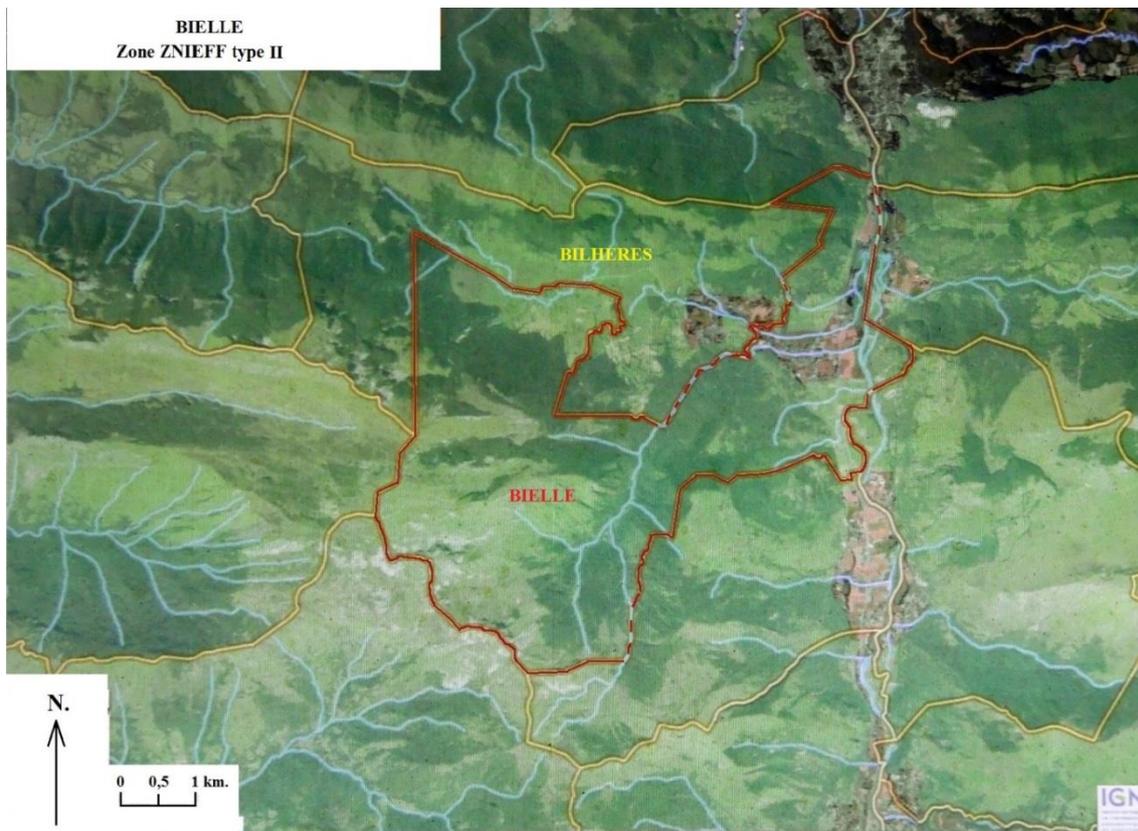
- 1 Côté Sud du Turoun de La Técoière (ph. B11)
- 2 Plateau de La Técoière, rive droite Arriou Tort, vu générale (ph. B10)
- 3 L'Arriou Tort et source (ph. B12 à B14)
- 4 Affleurements calcaires du Trias (ph. B15) (limite Bielle - Bilhères)

CARTE 4 A 7 : ZONES NATURA 2000 DH ET DO, ZNIEFF TYPE I ET II



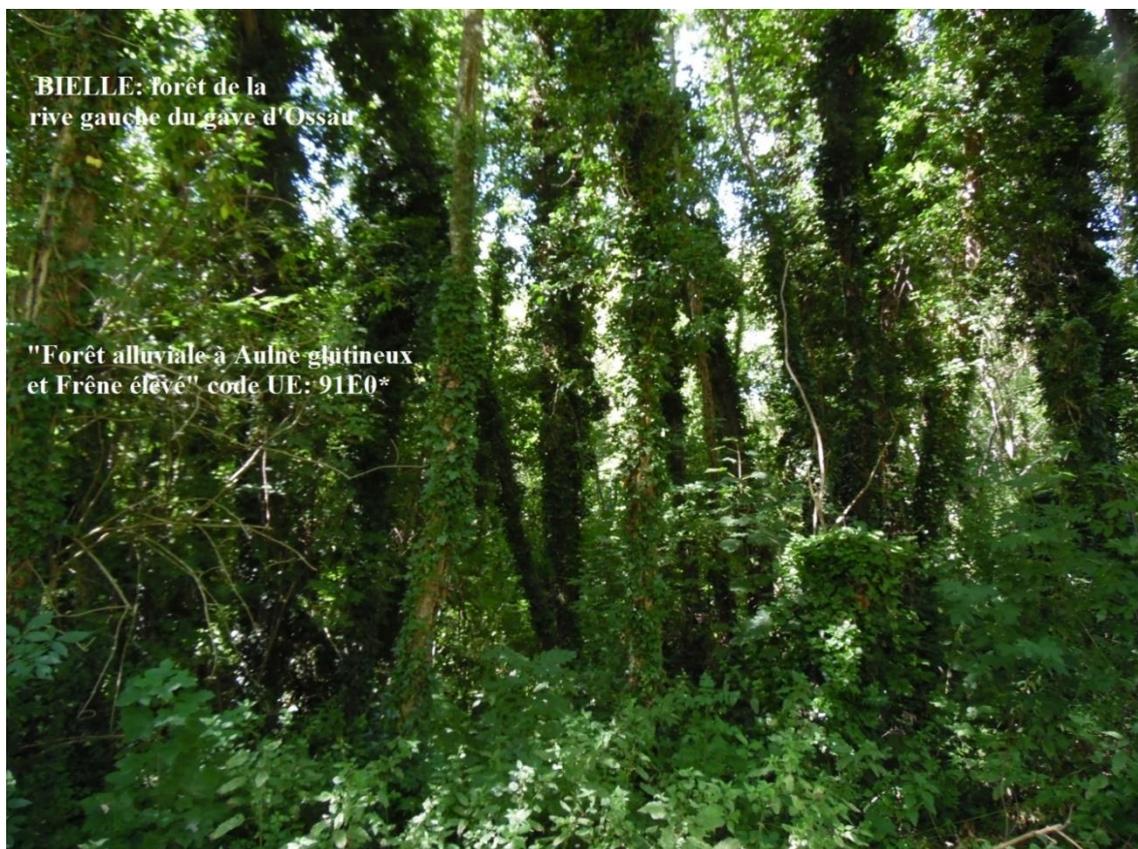
BIELLE
Zones NATURA 2000 Directive Habitat



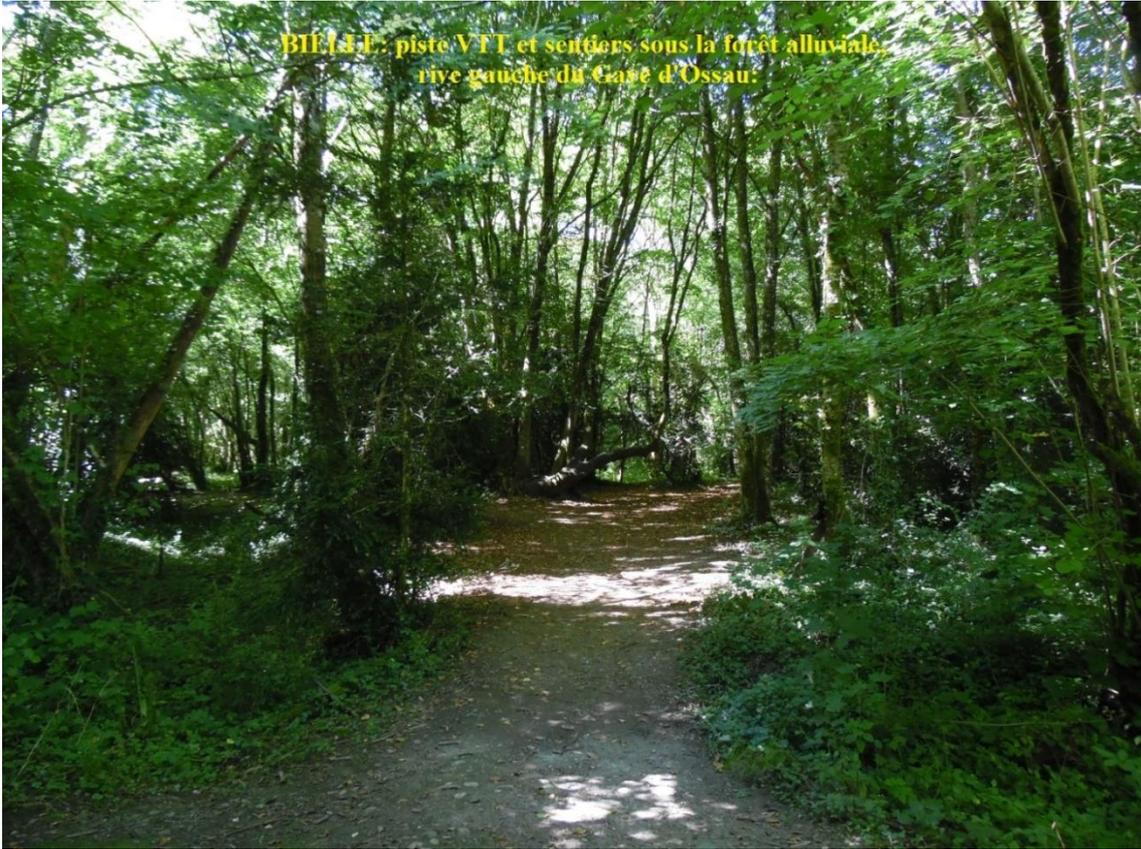


PHOTOGRAPHIES

PH B1 A B6 : RIVE GAUCHE DU GAVE D'OSSAU



**BIELLE: piste VTT et sentiers sous la forêt alluviale,
rive gauche du Gave d'Ossau.**



BIELLE: le gave d'OSSAU

**Ripisylve avec galerie de Saule blanc,
Saule drappé, Saule rougeâtre.**



BIELLE: BARTHE du GAVE d'OSSAU
(Nord zone d'accueil)

Galerie de Saules blancs

Typhaie



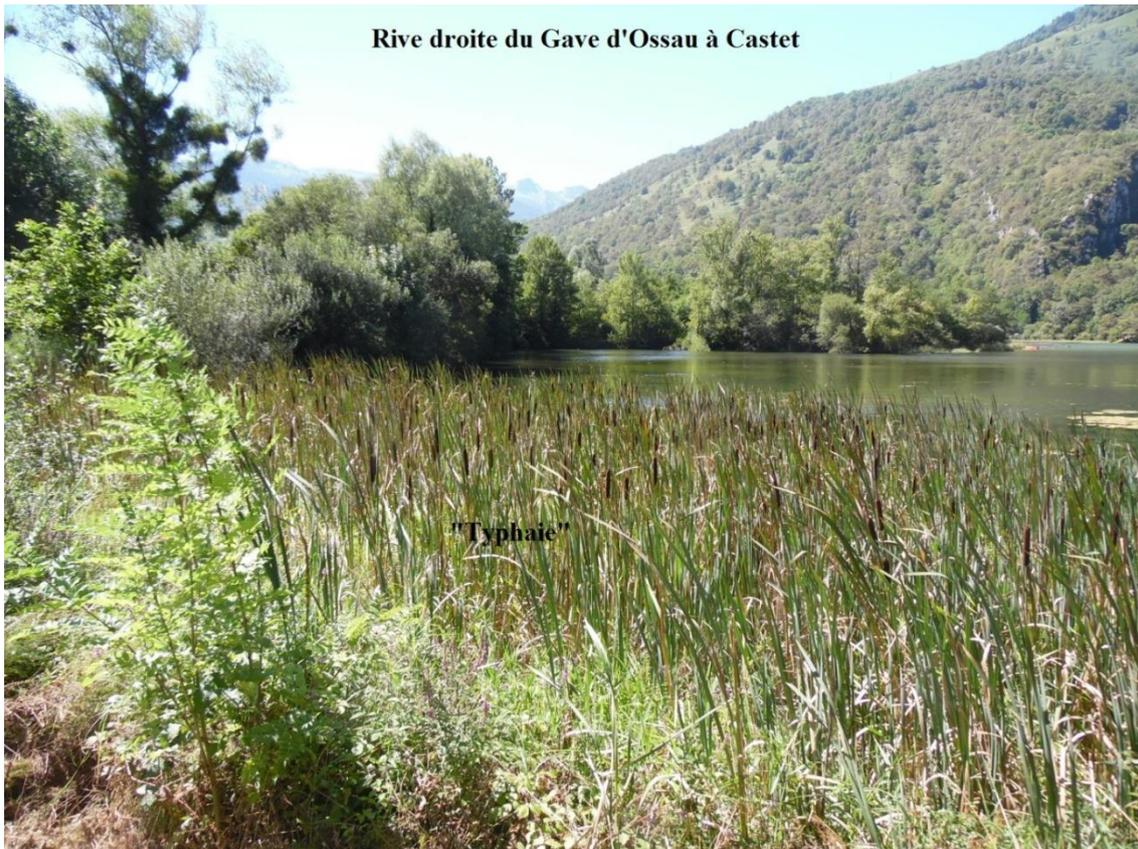
Barthe du Gave d'Ossau
(amont zone d'accueil loisirs)

Typhaie

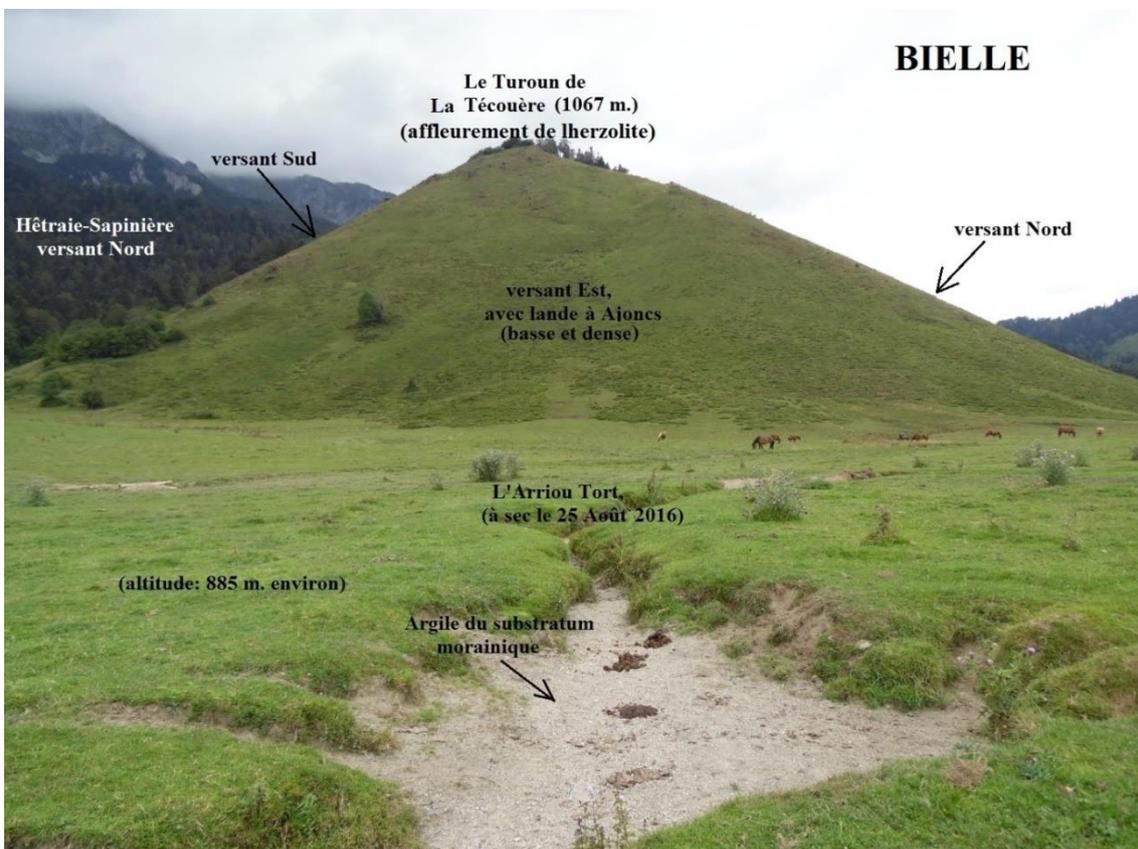




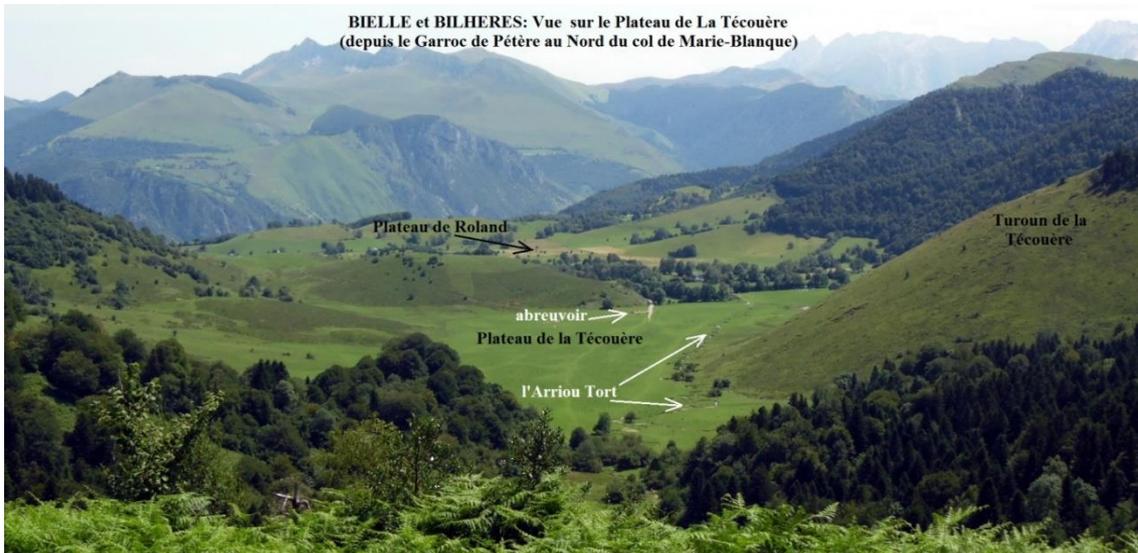
PH B7 : RIVE DROITE NIVEAU CASTET

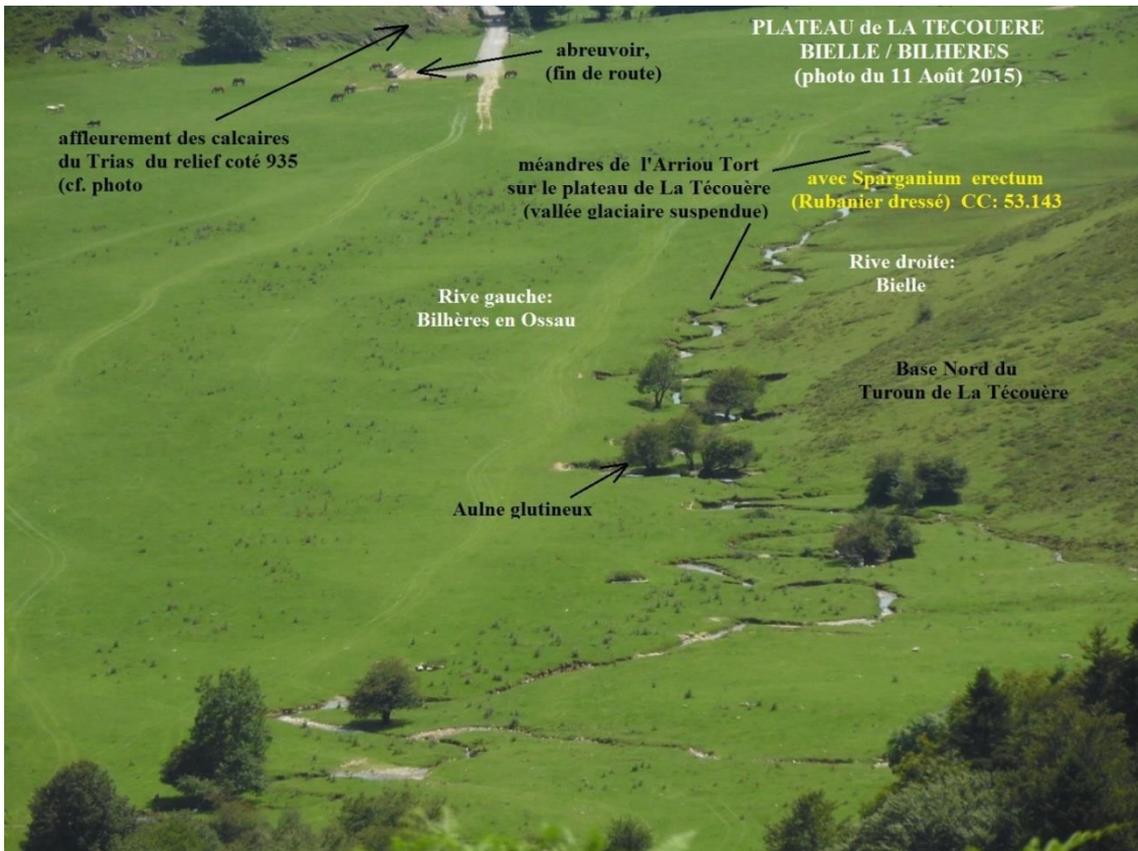


PH B8 A B13 : PLATEAU ET TUROUN DE LA TECOUERE, ARRIOU TORT, CALCAIRES DU TRIAS



BIELLE



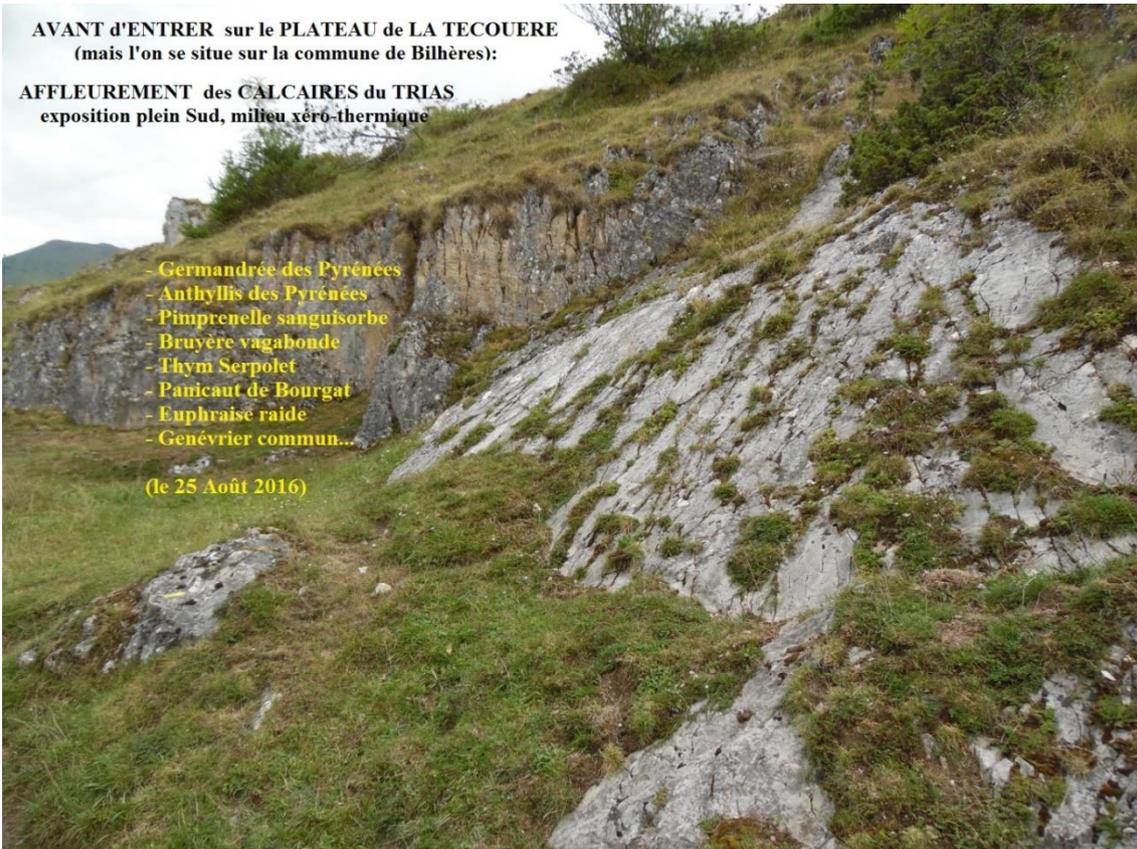


AVANT d'ENTRER sur le PLATEAU de LA TECOUERE
(mais l'on se situe sur la commune de Bilhères):

AFFLEUREMENT des CALCAIRES du TRIAS
exposition plein Sud, milieu xéro-thermique

- Germandrée des Pyrénées
- Anthyllis des Pyrénées
- Pimpinelle sanguisorbe
- Bruyère vagabonde
- Thym Serpolet
- Panicaut de Bourgat
- Euphrase raide
- Genévrier commun...

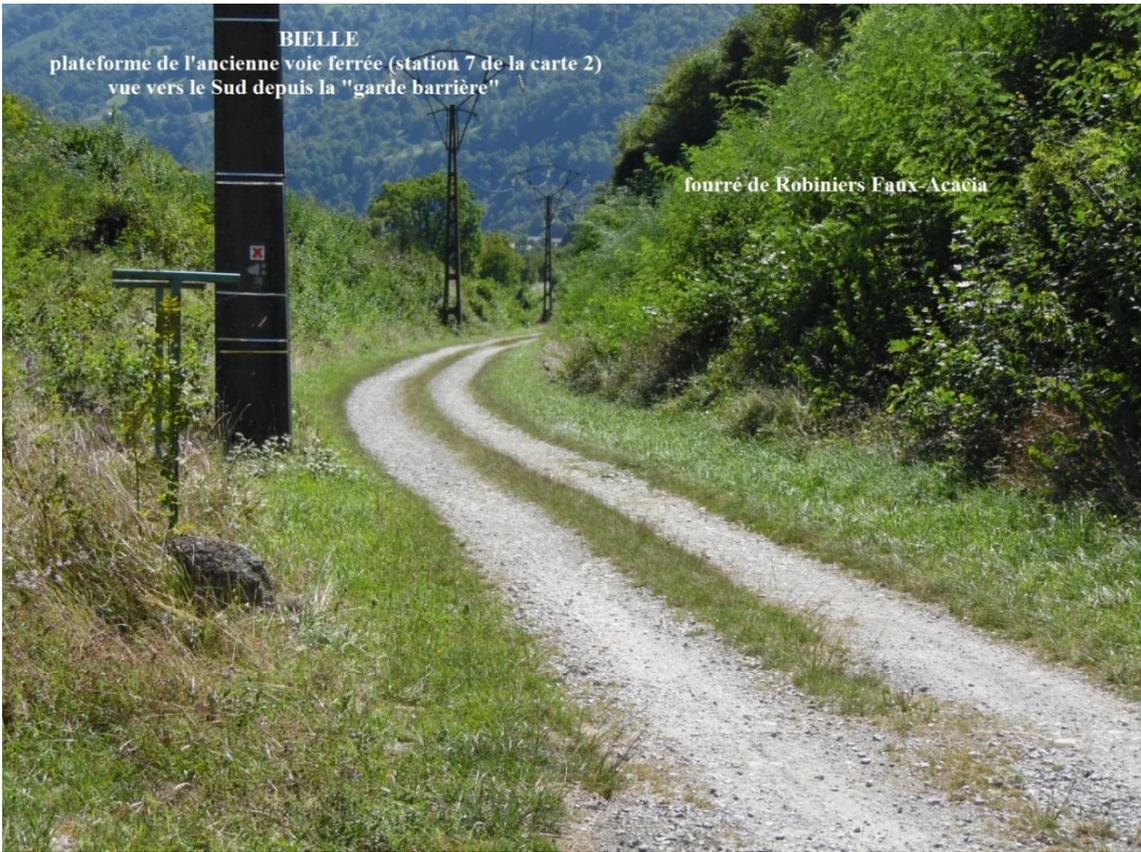
(le 25 Août 2016)



PH. B14 A B16 : PLATEFORME DE L'ANCIENNE VOIE FERREE.

BIELLE
plateforme de l'ancienne voie ferrée
(station 6 de la carte 2, vue vers le Sud)





RELEVÉS SUR LE TERRAIN DU 25 MAI 2018

LES RELEVÉS TERRAIN

La carte 1 montre le plan d'urbanisation du village; les parcelles ont été regroupées en 4 secteurs, les cartes 2, 3, 4 et 5 précisent chacun des secteurs.

- Secteur 1: Rue du Pourtalet / Allée des Platanes (carte 2)
- Secteur 2: Chemin du cimetière (carte 3)
- Secteur 3: Rue du Bénou (carte 4)
- Secteur 4: Ouest du village (carte 5)

A noter que les parcelles B380, B381, B402 et B404 du secteur 2 étaient inaccessibles (clôture) mais l'observation et les photographies montrent leur nature.

ÉTAT INITIAL DES PARCELLES (CARTE 2 A 5)

CARTE 2, SECTEUR 1: RUE DU POURTALET / ALLEE DES PLATANES (ET PHOTOS 1 A 7)

- B210 (1.050 m²) : prairie de fauche à hautes graminées. (prairie sèche amélioré, CC: 81.1),
Bordure Sud: alignement dense d' *Orties*
- B234 (3.960 m²) : prairie de fauche (CC: 81.1).
Bordure Est : alignement de 5 Frênes, espacement irrégulier
- B213 (990 m²) : verger sur pelouse entretenue (CC: 83.15)
- B215 (1.630 m²) : prairie de fauche (CC: 81.1)
- B216 (1.870 m²) : prairie de fauche (CC:81.1). une ligne haute tension sur sa limite ouest.
- B217 (1.560 m²) : prairie de fauche (CC: 81.1). avec abondance de *Renoncules des champs*.
- B198 (995 m²) : jardin potager (CC: 85.32)
- B880 + B 877 : prairie de fauche (CC: 81.1)

CARTE 3, SECTEUR 2: CHEMIN DU CIMETIERE (ET PHOTOS 8 A 16)

- B409 (720 m²): prairie (CC: 81.1), parcourue par une petite trentaine de poules.
- B406 (1040 m²): prairie de fauche (CC: 81.1)
- B404, partie Ouest (710 m²): prairie de fauche (CC: 81.1)
Limite Ouest: 2 Frênes
- B403, partie Ouest (850 m²): prairie de fauche (CC: 81.1)
Limite Ouest: 1 Frêne
- B402 (1.030 m²): prairie de fauche (CC: 81.1)
- B381, partie (4.690 m²): prairie de fauche (CC: 81.1)
- B380 (2.520 m²), prairie de fauche (CC: 81.1)
Limite Sud: 5 Frênes
- B660 (3050 m²), prairie de fauche (CC: 81.1) avec "Bordure de haie" (CC: 84.2)
Limite Sud (bord de route): Frênes, Sureau noir et Fusain. 5 à 6 plants au total, espacés; 2,5 à 3 m. de hauteur
Limite Sud-Ouest: 2 petits Fusains
Limite Nord: Fusain, Frêne (7), Erable champêtre (1). 10 à 15 m. de haut.
- B817 (3.580 m²), prairie de fauche (CC: 81.1)
Limite Sud: Fusain et Frênes.

- B770 (1.810 m2), prairie de fauche (CC: 81.1) pâturée par deux vaches.
- B368 (3.080 m2), prairie de fauche (CC: 81.1)
Coin Nord Est: 1 grand Noyer.
- B370 (1.710 m2), prairie de fauche (CC: 81.1) avec un tertre au Nord-Ouest.

CARTE 4, SECTEUR 3: RUE DU BENOU (ET PHOTOS 17 A 22)

- A486, partie Sud (960 m2), prairie de fauche (CC: 81.1)
- A477 (1690 m2), prairie de fauche (CC: 81.1). Matériel de chantier dessus.
- A475 (1460 m2), prairie de fauche (CC: 81.1) rase.

CARTE 5, SECTEUR 4: OUEST DU VILLAGE (ET PHOTOS 23 A 28)

- A339 (365 m2), moitié en prairie de fauche (CC: 81.1), moitié en fourré arboré " Fourré médio-européen sur sol fertile" (CC: 31.81) avec *Noisetier et Fusain (4 m.)*, *Orme de montagne (10 m.)*, *Cornouiller sanguin*, *Frêne*, *Noyer (5m.)* et un résineux style *Thuja (10 à 12 m.)*
- A937 + A936 (1.740 m2), prairie de fauche (CC: 81.1)
- C112, parti verte (540 m2), verger sur pelouse entretenue (CC: 83.15)
- C22 (216 m2)
- C110, partie verte (1.180 m2), prairie de fauche (CC: 81.1), hautes herbes avec *Renoncule des champs* assez abondante.
- C90, partie verte (390 m2), prairie de fauche (CC: 81.1)

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, VILLAGE (CARTE 6)

ZNIEFF TYPE I "VILLAGE"

Pour le village de Bielle, la zone ZNIEFF type I couvre exclusivement les cours d'eau Arriou Beigt au Nord et Arriou Mage au Sud (ZNIEFF 720009049 « Vallée d'Ossau »)

ZNIEFF TYPE II "VILLAGE"

Le tissu urbain et les zones agricole de la vallée du Gave d'Ossau ne sont pas touchés par cette classification.

ESPECE ou HABITAT DETERMINANT

Aucune espèce ni habitat déterminant n'a été rencontré sur toutes les parcelles étudiées.

PPRN

Les parcelles constructibles soumises à condition:

Seules sont soumises à conditions les parcelles de la carte 2 secteur 1 (Rue du Pourtalet / Allée des Platanes):

- B234 (entière)
- B217 (entière)
- B216, à moitié, au Nord de la ligne coin Nord-Ouest / coin Sud-Est

ANNEXE : FLORE DES HABITATS PRINCIPAUX

PRAIRIE A HAUTES HERBES (CC: 81.1)

- *Dactylis glomerata L.* (Dactyle aggloméré)

- *Poa pratensis* L. (Pâturin des prés)
- *Festuca pratensis* Hudson (Fétuque des prés)
- *Trisetum flavescens* L. (Trisète jaunâtre)
- *Ranunculus acris* L. (Renoncule âcre); surtout B217

BORDURE DE HAIE (CC: 84.2)

- *Fraxinus excelsior* L. (Frêne élevé)
- *Acer campestre* L. (Erable champêtre)
- *Sambucus nigra* L. (Sureau noir)
- *Evonymus europaeus* L. (Fusain d'Europe); B660
- *Ligustrum vulgare* L. (Troène vulgaire); surtout B660 + B880 (haie limite Ouest)

Et *Juglans regia* (Noyer); A339 et B368

FOURRE MEDIO-EUROPÉEN (CC: 31.81) DE A339

- *Fraxinus excelsior* L. (Frêne élevé)
- *Ulmus glabra* Hudson (Orme de montagne); A339
- *Corylus avellana* L. (Coudrier Noisetier)
- *Cornus sanguinea* (Cornouiller sanguin)
- *Evonymus europaeus* L. (Fusain d'Europe)

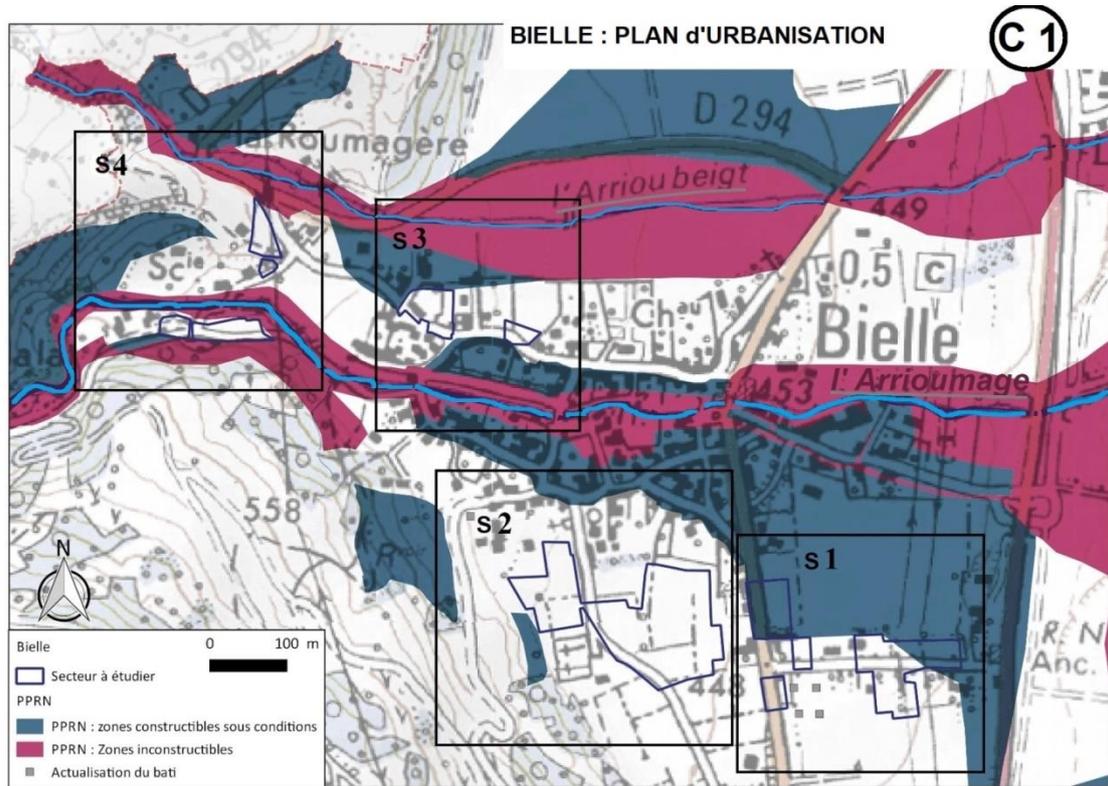
Et *Juglans regia* (Noyer)

BORDURE NITROPHILE

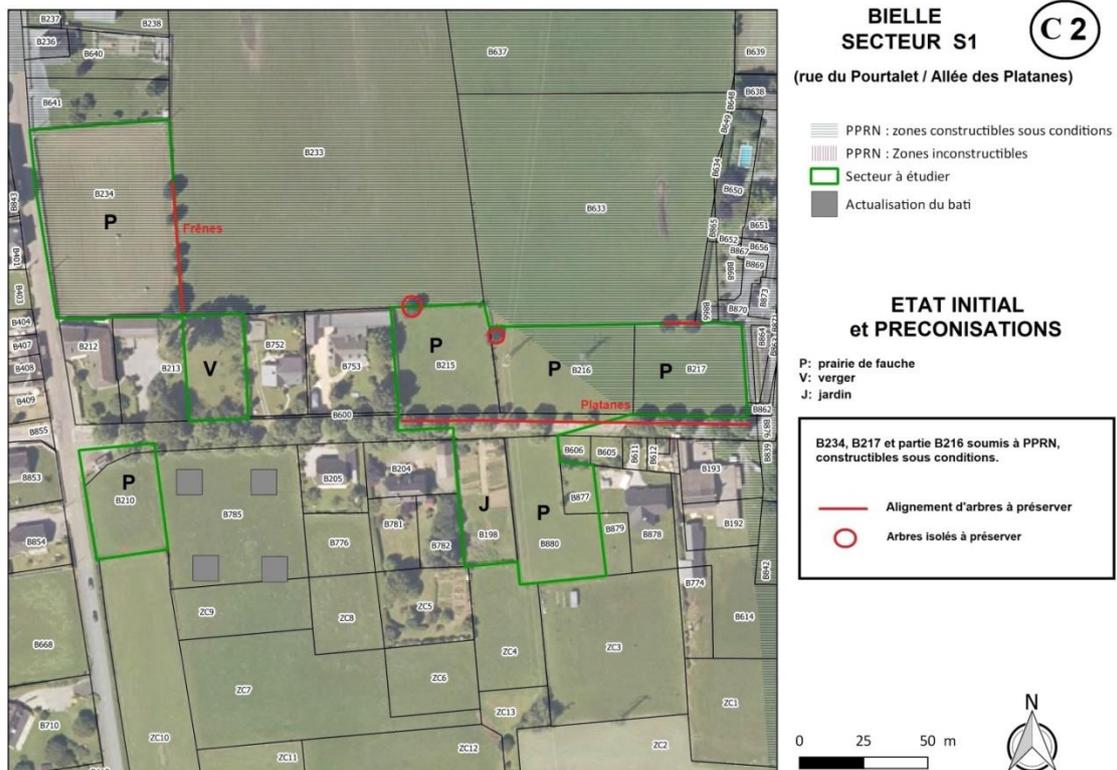
- *Urtica dioïca* L. (Ortie dioïque); B210, limite Sud
- *Geranium phaeum* L. (Géranium noirâtre ou livide). 1 station B217

CARTOGRAPHIE

CARTE 1: PLAN D'URBANISATION, SON DECOUPAGE EN 4 SECTEURS



CARTE 2 A 5: LES SECTEURS 1, 2, 3 ET 4; ETAT INITIAL ET SUGGESTIONS DE PRESERVATION





**BIELLE
SECTEUR S 2**
(Chemin du cimetière)

C 3

- PPRN : zones constructibles sous conditions
- PPRN : Zones inconstructibles
- Secteur à étudier
- Actualisation du bâti

**ETAT INITIAL
et PRECONISATIONS**

- P: prairie de fauche
- Pp: prairie pâturée

- Aucune parcelle soumise au PPRN
- Alignement d'arbres, haies à préserver
- Arbres isolés à préserver

0 25 50 m



**BIELLE
SECTEUR S 3**
(Rue du Bénou)

C 4

- PPRN : zones constructibles sous conditions
- PPRN : Zones inconstructibles
- Secteur à étudier
- Actualisation du bâti

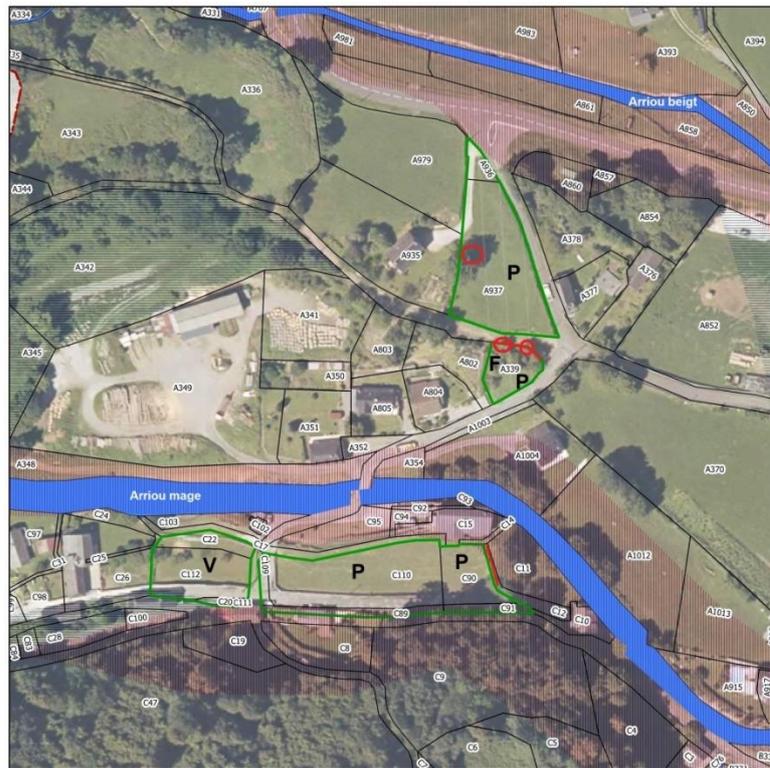
**ETAT INITIAL
et PRECONISATIONS**

- P: prairie de fauche

- Aucune parcelle soumise au PPRN
- Arbres isolés à préserver

0 25 50 m





BIELLE
SECTEUR S4
(Ouest du village)

C 5

- PPRN : zones constructibles sous conditions
- PPRN : Zones inconstructibles
- Secteur à étudier
- Actualisation du bâti

ETAT INITIAL
et PRECONISATIONS

- P: prairie de fauche
- V: verger
- F: fourré
- J: jardin

- Aucune parcelle soumise au PPRN
- Alignement d'arbres, haies à préserver
 - Arbres isolés à préserver
- A339 : moitié prairie, moitié fourré arboré
Préserver éventuellement une haie en bordure Nord, l'Orme de montagne et le Noyer.



CARTE 6 : ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : ZNIEFF TYPE I ET PPRN

BIELLE (64260)

- ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX -
ZNIEFF type 1: Arriou beigt et Arriou mage

C 6

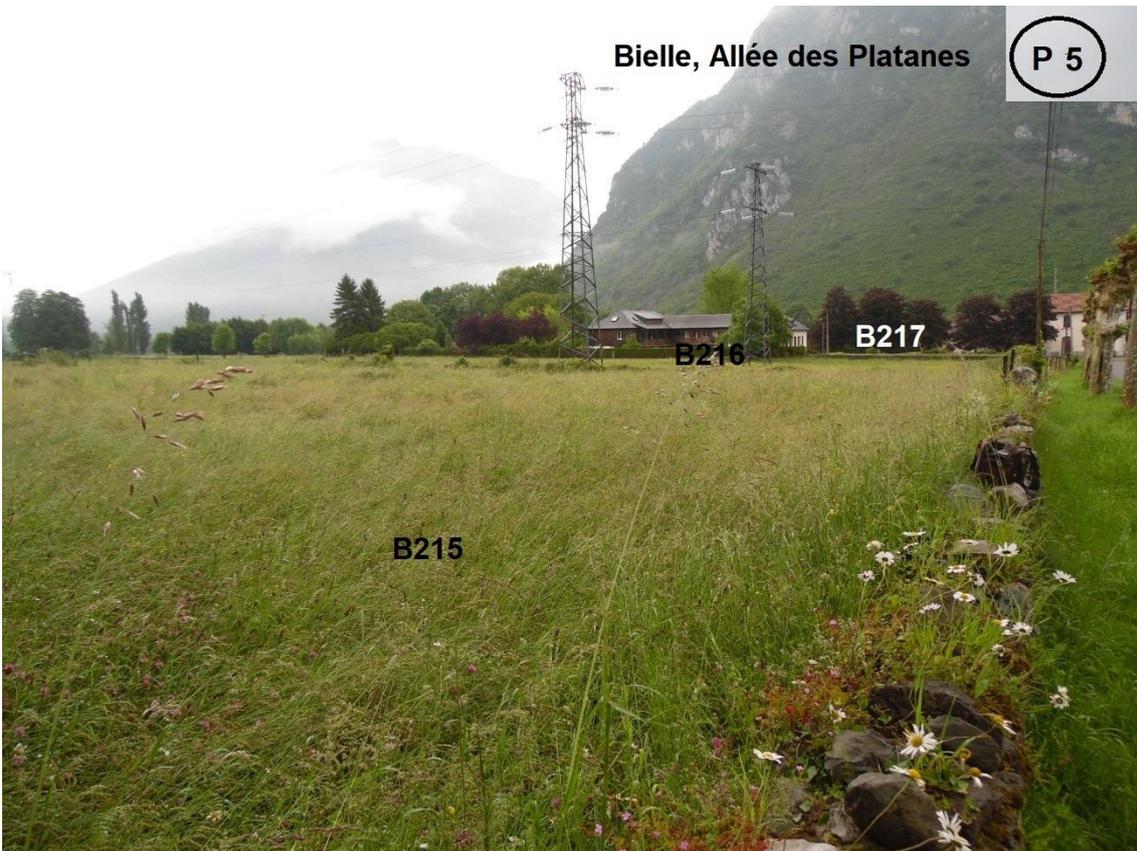


PHOTOGRAPHIES

PH. 1 A 7: PARCELLES DU SECTEUR 1 (RUE DU POURTALET/ALLEE DES PLATANES)









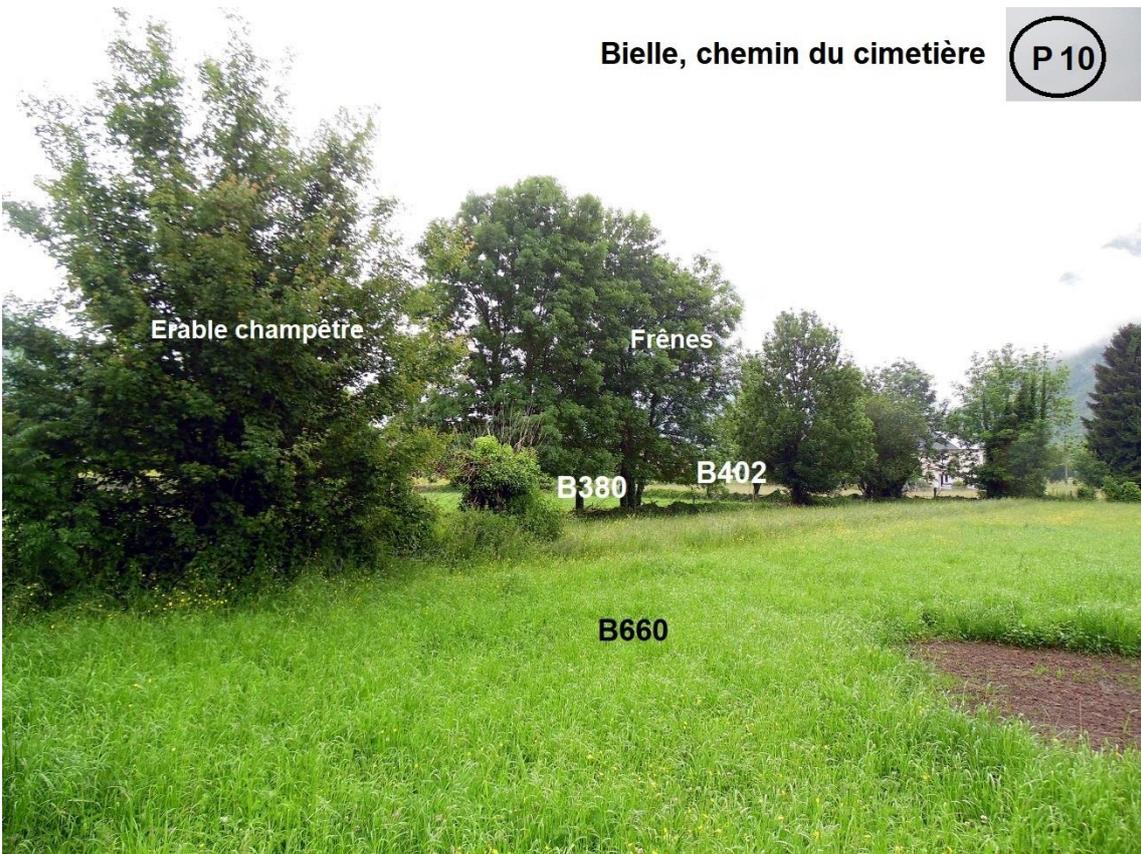
PH. 8 A 16: PARCELLES DU SECTEUR 2 (CHEMIN DU CIMETIERE)





B660

B380



Erable champêtre

Frênes

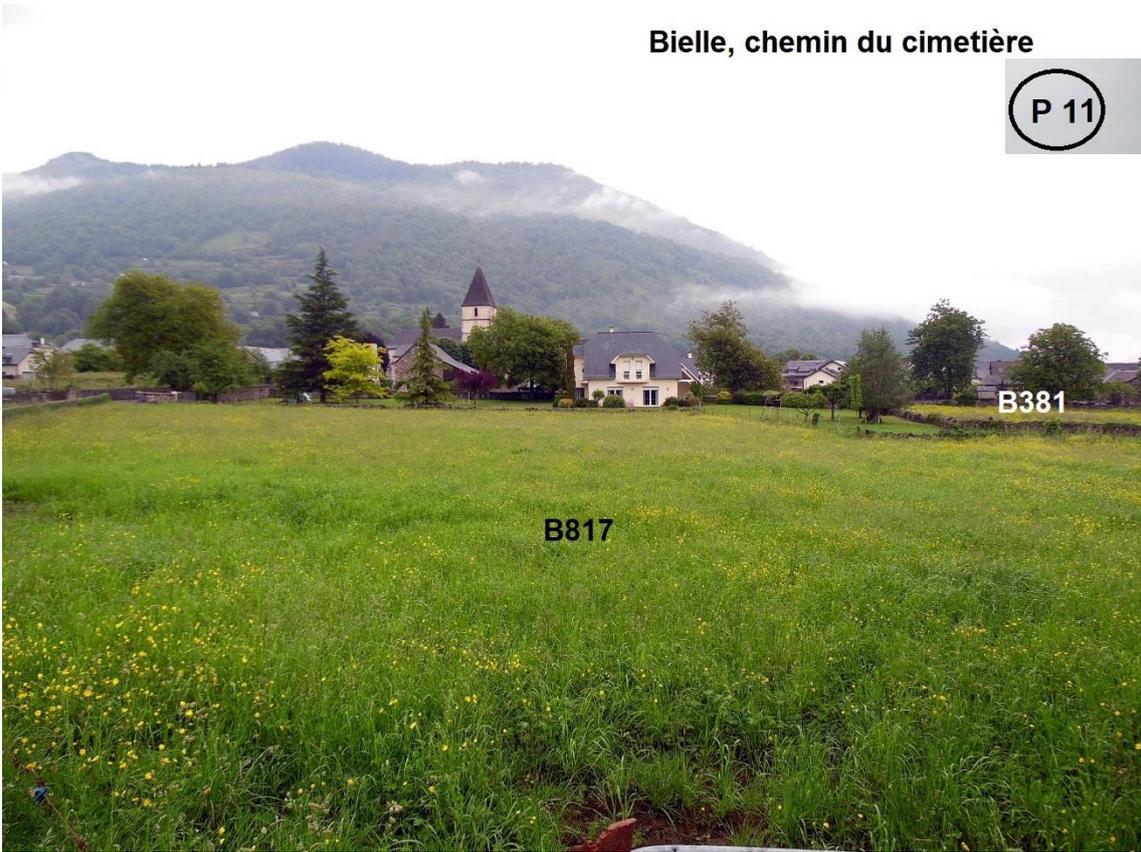
B380

B402

B660

Bielle, chemin du cimetière

P 11

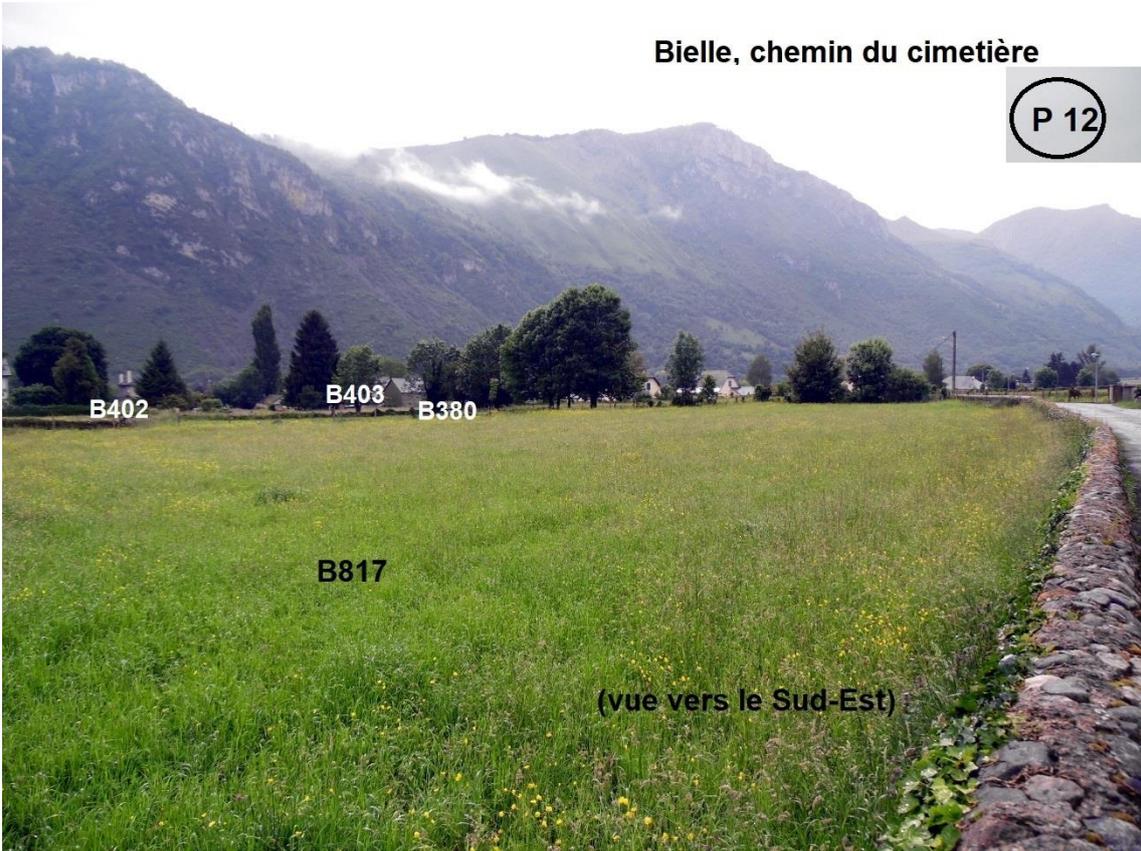


B817

B381

Bielle, chemin du cimetière

P 12



B402

B403

B380

B817

(vue vers le Sud-Est)



Bielle, chemin du cimetière

P 15



Bielle, chemin du cimetière

P 16



PH. 17 A 22: PARCELLES DU SECTEUR 3 (RUE DU BÉNOU)



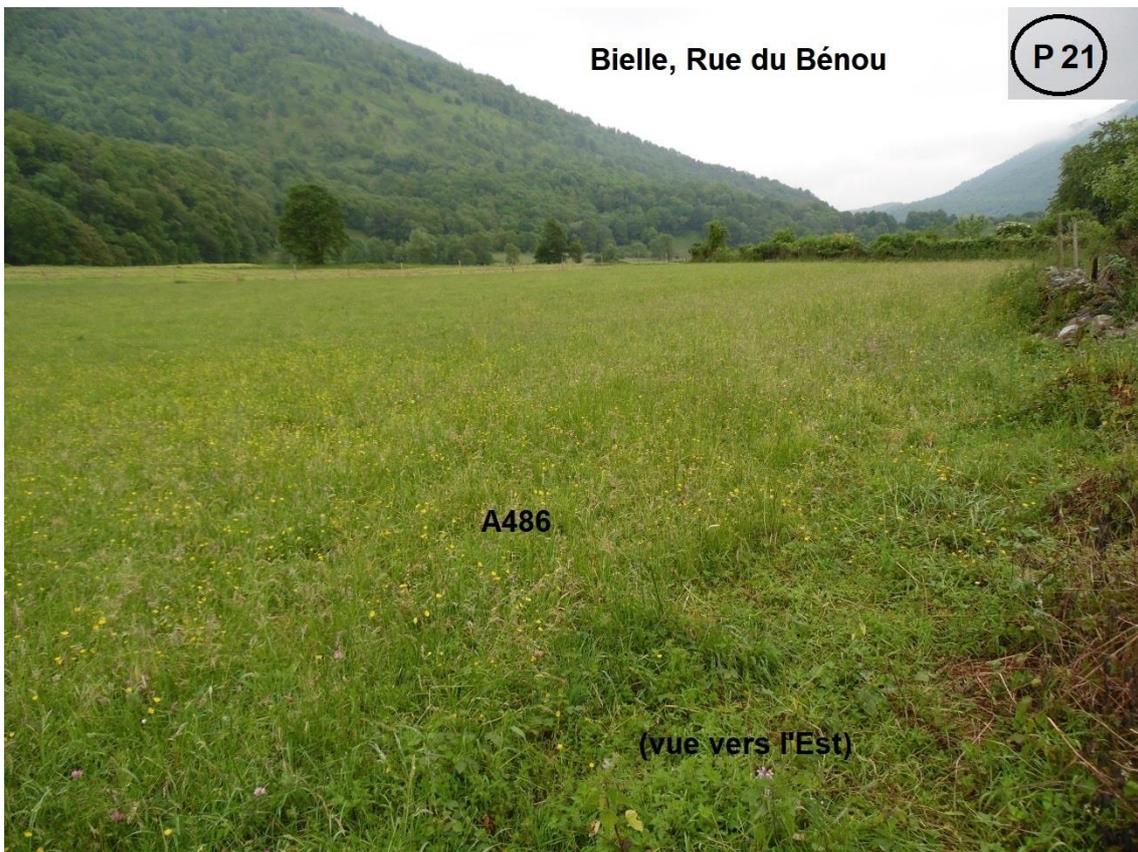
Bielle, Rue du Bénou

P 20



Bielle, Rue du Bénou

P 21





A486

(vue vers l'Ouest)

PH. 23 A 28: PARCELLES DU SECTEUR 4 (OUEST DU VILLAGE)



partie "Fourré arboré"

- Orme de montagne
- Fusain
- Noisetier
- Cornouiller
- Frêne et Noyer

A339

partie prairie

Bielle, Ouest du village

P 24



Bielle, Ouest du village

P 25







CONCLUSIONS

AMENAGEMENT DES PARCELLES : SUGGESTIONS

La grande majorité des parcelles présentent des bords libres sans présence de haies et ne demandent donc pas de précautions particulières.

Quelques arbres isolés, alignement d'arbres ou d'arbustes sont présents et sont intéressants à préserver pour l'esthétique du paysage et leur fonction écologique.

Les cartes 2, 3, 4 et 5 indiquent les éléments paysagers à préserver

CONSOMMATION D'ESPACE

La commune de Bielle s'étend sur 2533,039 ha. En arrondissant les données, l'occupation du sol est la suivante :

Zone arborée	1331,63 ha.	52,16 %
Zone agricole	1171,33 ha.	45,88 %
Habitat dense	29,42 ha.	1,15 %
Habitat très dense	20,66 ha.	0,81 %

Et selon le code Corine Land Cover:

Pelouse et pâturage naturel (321)	588,74 ha.	23,06 %
Forêts mélangées (313)	555,28 ha.	21,75 %
Forêt de feuillus (311)	417,94 ha.	16,37 %
Forêts de conifères (312)	379,37 ha.	14,86 %
Prairie (231)	344,01 ha.	13,47 %
Roche nue (322)	80,94 ha.	3,17 %
Landes et broussailles (322)	65,02 ha.	2,55 %

Végétation clairsemée (333)	51,09 ha.	2,00 %
Tissu urbain discontinu (112)	31,60 ha.	1,24 %
Zone agricole avec espaces naturels importants (243)	20,71 ha.	0,81 %
Plan d'eau (512)	18,33 ha.	0,72 %

Les parcelles étudiées (carte 2 à 5) représentent une superficie globale de 4,72 ha. dont les états se répartissent ainsi :

Prairies entretenues (fourrage)	4,22 ha.	89,40 %
Prairies pacagées (vaches, poules)	0,25 ha.	5,30 %
Verger	0,15 ha.	3,18 %
Jardin potager	0,10 ha.	2,12 %

LA CONSOMMATION D'ESPACE AGRICOLE.

L'ensemble "Prairies entretenues" et "Prairies pacagées" occupe une superficie de 4,47 ha. (soit 94,70 % de la superficie globale des parcelles étudiées)

L'ensemble représente 1,30 % des superficies des prairies mentionnées sur le code Corine Land Cover (code 231) et 0,38 % des superficies "Zone agricole" mentionnée dans l'Occupation des sols

LA CONSOMMATION D'ESPACE NATUREL

La consommation d'espace naturel est nulle.

COHERENCE DU PROJET

L'urbanisation autour du village est logique et respecte parfaitement la règle de l'urbanisation en continuité et permet en même temps de combler des vides.

L'emprise sur l'espace agricole est raisonnable avec une consommation de 1,30 % de l'espace "prairies", code 231, mentionnées sur le code Corine Land Cover.